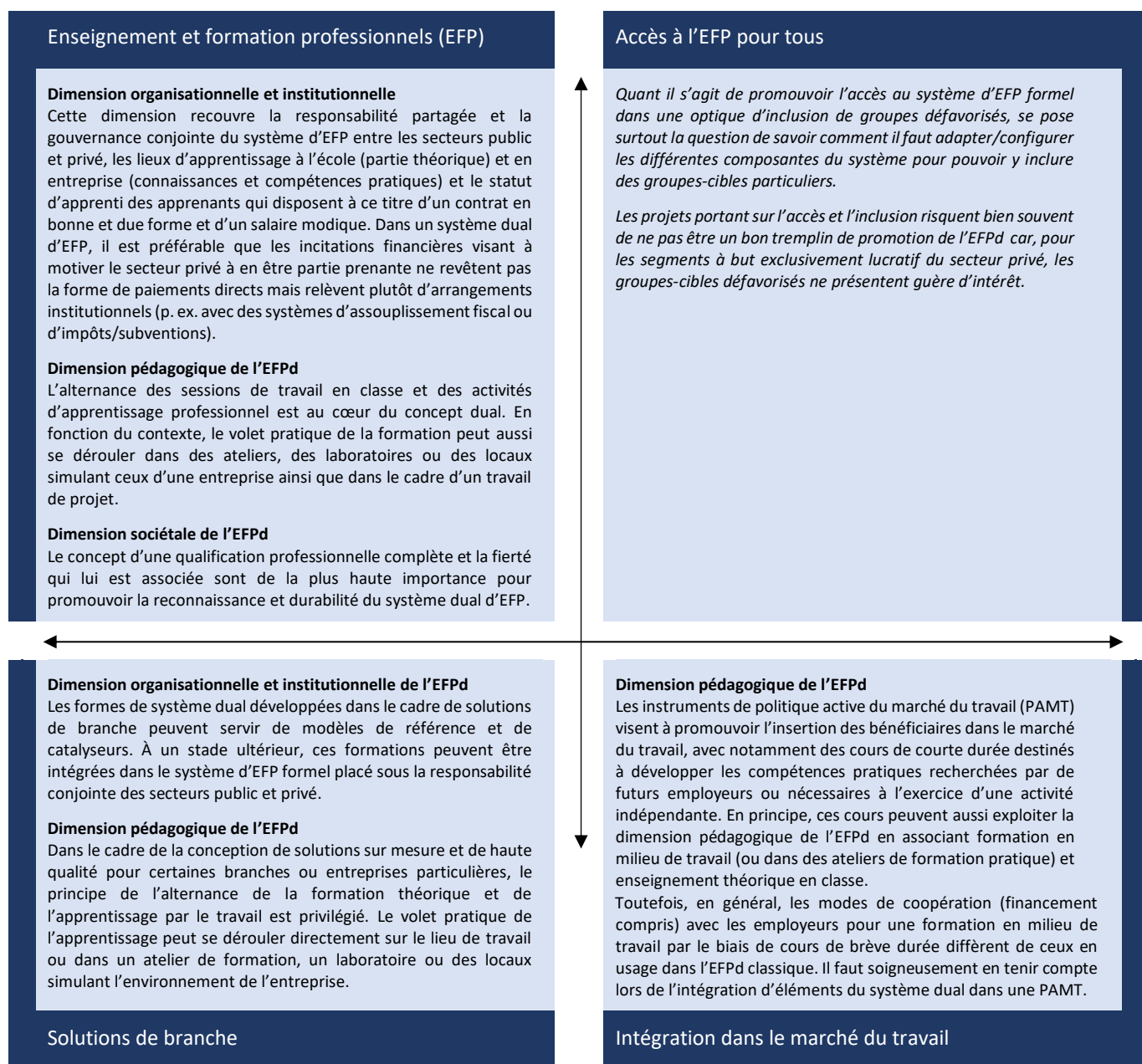


## COMPLÉMENT SUR LA TYPOLOGIE DU DCP : SYSTÈME D'EFP DUAL (EFPd)

En Suisse, comme dans d'autres pays (Autriche, Allemagne et Principauté de Liechtenstein), l'EFP repose principalement sur un système dit « dual », dont l'une des spécificités est qu'il fait très largement intervenir le secteur privé en misant sur une étroite collaboration avec des entreprises et des organisations professionnelles. Le système dual d'EFP a toujours été une source d'inspiration pour la DDC dans ses activités consacrées au DCP. Le Comité de donateurs pour la formation professionnelle duale (Donor Committee for dual Vocational Education and Training – DC dVET), dont la DDC est l'un des membres fondateurs, met l'accent sur trois dimensions de l'EFP dual (développées dans le premier carré du tableau ci-dessous) :

- la dimension organisationnelle et institutionnelle (système dual d'EFP),
- la dimension pédagogique (concept dual),
- la dimension sociétale (concept professionnel).

Dans les projets de la DDC, les concepts de l'EFPd sont adaptés au contexte de chaque pays partenaire, en tenant compte des structures en place, sans chercher à copier à l'identique le système dual suisse. En fonction des priorités des projets, cette approche peut revêtir différentes formes, comme l'illustrent plusieurs exemples dans le tableau ci-dessous<sup>1</sup>.



<sup>1</sup> Une étude mandatée par le DC dVET examine de plus près les différentes façons dont le secteur privé peut être mis à contribution et incité à participer au système dual d'EFP.  
<https://www.dcdualvet.org/wp-content/uploads/DCdualVET-STUDY-Working-Tool-Engaging-the-Business-Sector-EN.pdf> (en anglais)